



## ***Les priorités de l'enseignement supérieur tunisien (TEMPUS 4)***

1- Renforcer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et approfondir dans les universités la culture de la création d'entreprises (par des cours, des mastères et des pépinières). Mettre en place davantage de licences à visées professionnelles (appelées en Tunisie *licences appliquées*).

2- Poursuivre la réforme LMD de l'enseignement supérieur (la première vague d'établissements universitaires a adopté en 2006-2007 le système LMD, la deuxième vague en 2007-2008 et la dernière en 2008-2009).

Poursuivre dans ce cadre la réforme des filières traditionnelles à faible employabilité, la création de filières innovantes.

3- Encourager la cotutelle de thèses et la création de codiplômes : donner plus de qualité aux offres de formation en les faisant obéir à des standards internationaux.

4- Créer des écoles doctorales afin d'assurer la qualité et de fédérer les ressources de la recherche diplômante.

5- Encourager la formation à distance et la numérisation des cours afin d'atteindre 20% de la formation en 2009.

6- Poursuivre et consolider le programme d'appui à la qualité engagé dès 2006-2007 dans les universités tunisiennes : aussi bien au niveau des programmes d'enseignement que de la gestion universitaire.

Le programme Tempus pourra apporter sa contribution à ce processus d'intérêt capital pour les universités. Il pourra aider à la mise en place d'expertise internationale dans ce sens.

**7-** Evaluation et accréditation des programmes universitaires.

**8-** Conforter les ressources humaines, techniques et pédagogiques des jeunes universités implantées dans les régions de l'intérieur (en dehors du Grand Tunis : la Capitale et ses environs). Donner la primauté aux universités les plus jeunes, par des expertises ciblées, des apports en ressources de qualité, d'encouragement aux mobilités d'enseignants, d'opérations d'évaluations externes visant leur mise à niveau.

**9-** Implanter des institutions d'excellence dans tous les pôles universitaires du pays. La Tunisie a quelques établissements pilotes essentiellement dans la Capitale. En créer dans toutes les universités pour que la culture de l'excellence se diffuse dans les régions.

**10-** Développer l'enseignement des langues, vu la massification qu'il connaît et la faible employabilité de ses diplômés. Financer des projets visant à promouvoir le secteur des langues appliquées et à réformer l'enseignement des langues sur la base du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

**11-** L'informatique, les langues et humanités appliquées, les sciences et technologies, les arts et métiers sont des domaines porteurs et à haute employabilité : développer la formation des formateurs dans ces secteurs en partenariat avec les universités européennes.